

Journal des traducteurs Translators' Journal

Le vocabulaire maritime

Volume 3, numéro 2, 2e trimestre 1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061484ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061484ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

(1958). Le vocabulaire maritime. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 3(2), 96–97. <https://doi.org/10.7202/1061484ar>

... "Puisqu'à présent, rien ne nous presse, je vais vous raconter cette histoire idiote : il y a quelques années, en octobre, j'ai échoué..."

—Tiens ? Ne seriez-vous donc pas bachelier ?

Vous n'y êtes pas, mon histoire n'a aucun rapport avec la saison des examens. Non seulement j'ai passé l'âge où on échoue en juillet, mais les affres de la session d'octobre ne sont plus qu'un charmant souvenir. D'ailleurs, je n'ai pas à vous révéler ici combien de fois j'ai échoué au cours de mon existence et dans toutes les conjonctures où le verbe échouer a un sens. Me voici encore dans l'obligation d'ergoter sur les mots. Si nous échouons au baccalauréat, il s'agit d'un échec. Si nous échouons à la côte, il s'agit d'un échouage ; lequel échouage peut, il est vrai, survenir comme une mauvaise surprise et prendre tournure d'échec, mais il peut également se présenter comme une opération volontaire et menée de façon à pouvoir dire qu'échouer c'est réussir, alors que, si nous échouons au baccalauréat, ce n'est presque jamais en conclusion d'une manoeuvre habilement conduite en vue de l'échec, si bien qu'un homme ayant passé avec succès la dernière partie de son baccalauréat et se trouvant, par le fait, dégagé des bancs de l'école, n'est pas exempt d'échouer lamentablement sur un banc de sable et précisément à bord d'un bachot. Tout cela pour souligner à quel point le verbe échouer est ambigu, avec des acceptions heureuses ou malheureuses et toute une gamme de nuances d'après son emploi transitif, intransitif ou réfléchi. Ce n'est pas que je veuille à toute force introduire la grammaire en plus du matelotage et de la navigation dans la formation du parfait plaisancier, mais dès qu'il s'agit de mer et de bateau il faut, répétons-le, faire très attention aux mots qui, traités avec négligence, vous conduisent de l'impropriété des termes au cafouillage, à l'avarie et à la mort."⁽²⁾

¶ LE VOCABULAIRE MARITIME :

A tout hasard, pour le cas où quelque lecteur serait tenté de traduire tout ou partie du *Rôle de Plaisance*, voici quelques références d'ouvrages définissant ou traduisant le vocabulaire nautique, qui pourraient être d'un certain secours :

- Douady, J., *Termes de marine anglais-français*. Paris, Challamel, 1910.
- Coleord, J. C., *Sea Language Comes Ashore*. V. Cornell, 1945. (III.)

¹ Il y a bien, sur la page de garde, une mise en garde de Gallimard réservant les droits de traduction pour tous pays, y compris la Russie (on voit que le style de Perret déteint fortement sur celui de ses lecteurs). Mais je pense qu'un exercice de traduction de ce genre, qui s'apparente plus à la haute voltige qu'aux officines de la *Série noire*, ne peut que contribuer à la gloire de l'auteur !

² La lecture de ce volume fort divertissant est, par ailleurs, pleine d'enseignements pour alimenter le débat sur les emprunts, qui fait rage un peu partout en ce moment, et en particulier dans le *Coin du lecteur*. M. Perret est résolu (et avec beaucoup d'humour) de l'école de francisation à tout prix ; il écrit *ouinche* pour "winch", *coquepit* pour "cockpit", *yac* pour "yacht" et *yacmanne* pour "plaisancier" ; de plus, il manie fort pertinemment la langue technique de la navigation à voile, toujours délicate pour des terriens. Je pense en particulier à telle page sur la fabrication des noeuds, ou au passage disséquant les différences entre *ficelle*, *corde*, *cordage* et *filin*, qui sont à la fois savoureux et précis. C'est de la lexicologie appliquée, au meilleur sens du terme. JPV.

- Gruss, Robert, *Petit dictionnaire de marine*. Paris, Société d'Éditions Géographiques, Maritimes et Coloniales, 1952. (Ill.)
- Bonnefoux (de) et Paris, *Dictionnaire de marine à voile et à vapeur* (Tome I, *Voile*). Paris, Arthur Bertrand.
- Noblet, Albert, *Dictionnaire anglais-français et français-anglais des termes nautiques*. Paris, Société d'Éditions Géographiques, Maritimes et Coloniales, 1926.
- Paasch, *De la quille à la pomme du mât* (5 langues). Paris, Société d'Éditions Géographiques, Maritimes et Coloniales, 1937.
- Harbord, J. B., *Glossary of Navigation Terms* (A Vade Mecum for Practical Navigation). Glasgow, Brown, Son & Ferguson, 1948.
- Kerchove, René de, *International Maritime Dictionary* (English, French & German). New York, Van Nostrand, 1948.
- O.N.U., *Vocabulaire maritime* (anglais-français). Language Division, Terminology Section, UNO, New York (15-2-1948). (55 p. mimeogr.)
- U.S. Naval Academy, *Naval Phraseology in English, French, Spanish, Italian & German*, 2nd ed. Annapolis, US Naval Institute, 1942.



¶ COMMENT TRADUIRE "STRESS" ?

Depuis les travaux de Hans Selye, professeur à l'Université de Montréal, tout le monde connaît le "stress" et en parle savamment; restait à savoir comment le traduire en français. M. Selye lui-même déclare, paraît-il, que ce mot est intraduisible. C'est contre cette affirmation que s'insurge le Dr Edmond Sergent⁽³⁾ qui prétend, exemples à l'appui, que cette notion recouvre en fait une pluralité de sens, normalement rendus en français par un éventail lexicologique assez étendu : *agression, choc, astreinte, excitation, stimulation, perturbation; infections, pression, tension, contrainte*, et j'en passe.

Le dérivé "stressor" (rendu jusqu'ici par *agent stressant*) peut, de son côté, se rendre par des termes en corrélation sémantique avec ceux du paragraphe précédent; par exemple, pour qui emploie "agression", *stressor* se rendra par "agresseur"; on dira de même "excitant" pour l'agent qui cause une excitation, "stimulus" pour l'agent qui provoque une "stimulation", etc.

La conclusion du Dr Sergent rejoint certaines de nos préoccupations stylistiques les plus graves : que faut-il faire, lorsqu'une langue possède un vocable générique qui manque au français, un *collectif* (cf. *fixtures, nuts, facilities, appliances*, etc.) ? Faut-il adopter la solution Sergent, et dire "il n'y a pas lieu d'essayer de traduire en français par un vocable unique — et encore moins d'introduire tel que dans la langue française — un mot étranger qui correspond à des états physiologiques ou pathologiques d'ailleurs mal définis (p. 15)"; ou faut-il passer outre à notre répugnance pour les collectifs (le français en a, mais pas les mêmes!) et dire "le stress", comme tout le monde ? JPV.



¶ UN RISQUE À PRENDRE ?

Dans une liste d'anglicismes courants que m'envoie un de mes aimables lecteurs, il cite "prendre un risque". La locution française correcte, ajoute-t-il, est "courir un risque". Je me demande si sa remarque est justifiée et si ces deux locutions font double emploi. Personnellement, je

(3) *Une question de terminologie : Comment traduire "stress"?* Alger, 2, rue de Normandie, 1957. [17 p.; Bibliographie pp. 15-17.]